

# DÉMARCHES ET CONSTITUTION D'UN DOSSIER POUR OBTENIR "UN TITRE DE SÉJOUR"



En France, toute personne étrangère a l'obligation de demander un titre de séjour. Comment effectuer les démarches et constituer un dossier complet ? Les détails.

## LES DIFFÉRENTS TYPES DE TITRES DE SÉJOUR

- 01 Visa long séjour valant titre de séjour (VLS/TS) Séjour prolongé
- 02 Titre de séjour « vie privée et familiale » Étrangers ayant des attaches familiales en France.
- 03 Carte de séjour temporaire Séjour d'une année, selon la validité du passeport du titulaire.
- 04 Carte de séjour « retraité » Libre circulation sur 1 an au maximum.
- 05 Carte de séjour pluriannuelle Durée de 2 à 4 ans.
- 06 Carte de résident Séjour de 10 années renouvelable.

## LES DÉMARCHES POUR DEMANDER UN TITRE DE SÉJOUR

Demande à déposer auprès de la préfecture ou sous-préfecture du lieu de résidence en France



- > Demande de passeport talent ou carte de séjour « retraité »  
À déposer auprès du Consulat de France du pays d'origine.
- > Étudiants  
Demande à déposer auprès de l'établissement en France.

## LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS D'UN DOSSIER POUR DEMANDER UN TITRE DE SÉJOUR



### Documents spécifiques, selon le motif de la demande

Des justificatifs attestant l'existence des liens familiaux en France.

Des justificatifs de ressources.

Un certificat de scolarité de l'enfant.

Une attestation d'incapacité.

## Refus de la demande de titre de séjour : recours pour annulation d'une OQTF ?

### Délai de départ volontaire prévu

**30 jours francs**

### Sans délai de départ volontaire

**48 heures**  
pour saisir le Tribunal

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français